

Image not found or type unknown



Annulation de vente d'un fond de commerce

Par **imperatore**, le **23/10/2014 à 12:56**

bonjour, apres avoir versé environ 10.000€ pour la reprise d'un bar la propriétaire n'a pas souhaité donné suite a la vente. En effet nous avons versé cette somme pour combler certaine dettes et 51% des parts. Nous n'avons pas obtenu notre crédit d'ou l'annulation que je comprend tout a fait. Cependant nous avons travaillé en couple pendant deux mois (sans salaire) et à ce jour le propriétaire ne veux pas nous rendre un seul centime de notre argent investit ni nos effets personnels (ordinateur, vêtements de cuisine...) que faire? merci de votre aide.